

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD60

présenté par
M. Chanteguet

ARTICLE 15

- I. Substituer à la référence : « 3 », la référence :« L. 5442-2 ».
- II. Substituer à la référence : « 2 », la référence :« L. 5442-1 ».
- III. Substituer à la référence : « 11 », la référence :« L. 5442-10 ».
- IV. Substituer à la référence : « 12 », la référence :« L. 5442-11 ».
- V. Substituer à la référence : « 13 », la référence :« L. 5442-12 ».
- VI. Substituer au mot : « titre », le mot : « chapitre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.